

# Lettre d'informations Période 3



## Horaires

Jours de classe : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Horaire : 8h45-12h00      13h30-16h30

L'accueil des élèves se fait à partir de 8h35 et 13h20 le midi et jusqu'à 16h40. En dehors de ces heures les élèves seront automatiquement orientés vers les services périscolaires qui seront alors facturés à la famille (cantine et garderie). Pour des raisons d'encadrement, l'accès au service de garderie se fait de façon privilégiée pour les élèves dont les parents travaillent ou cas particulier.

Nous accueillons les élèves dans nos classes à partir de 8h35 le matin. Ils doivent donc venir s'installer dans leur classe tranquillement. L'accueil des maternelles se fera dans le sas d'entrée.

**Merci de bien refermer la grille d'entrée après votre passage.**

## Aide aux devoirs avec les parents.

Tous les mardis, avec Isabelle Le Coq et Flavie Benamer, de 16h45 à 17h45, dans les classes de CP/CE2 et CE1/CE2.

Vous pouvez arriver quand vous le souhaitez et repartir quand vous le souhaitez également.

Les enseignants sont présents pour répondre à vos questions, vous guider si besoin.

## Lien avec les familles

Afin de recevoir les lettres d'informations, inscrivez-vous sur le site de l'école à la rubrique lettre d'information : [www.ecolestetheresestbrieuc.fr](http://www.ecolestetheresestbrieuc.fr).

La lettre d'information est communiquée uniquement par mail ou sur le site de l'école. Elle sera également affichée à l'école.

N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous auprès des enseignants si vous le souhaitez.

Je serai disponible pour vous rencontrer le vendredi, jour de ma décharge, sur rendez-vous.

## Médicaments

En cas d'affections aiguës et brèves, aucun médicament ne doit être donné à l'école.

**Les enfants seront gardés à domicile tant qu'un traitement s'impose.**

**Certains enfants atteints de maladies chroniques** doivent prendre des médicaments de façon régulière et prolongée. Ces traitements nécessitent parfois des prises orales quotidiennes dont au moins une pendant le temps des élèves à l'école. Les enseignants peuvent, dans l'intérêt de l'enfant, donner eux-mêmes ce traitement, lorsque les parents le demandent et ce uniquement dans le cas de

[École Ste Thérèse, 3 rue Joliot Curie, 22000 † Brieuc, Tél/Fax : 02-96-33-49-24](http://www.ecolestetheresestbrieuc.fr)

Courriel : [eco22.ste-therese.st-brieuc@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco22.ste-therese.st-brieuc@enseignement-catholique.bzh) Site : [www.ecolestetheresestbrieuc.fr](http://www.ecolestetheresestbrieuc.fr)

l'établissement d'un projet d'Accueil Individualisé. (PAI).

### Calendrier scolaire sous réserve de modification

**Vacances d'Hiver : du vendredi 23 février au lundi 12 mars**

**Vacances de Pâques, **attention modification**: du mardi 24 avril au lundi 14 mai**

**Grandes vacances, **attention modification** : Jeudi 5 juillet. Il y aura donc école le mercredi 4 juillet en remplacement du vendredi 6 juillet.**

**Merci, de prendre vos dispositions**

Ce calendrier est susceptible d'évoluer.

### Quelques dates

16 janvier: cinéma cycle1, 9h30

19 janvier: cinéma Cycle2, 14h

20 janvier: festival de l'enfance au palais des congrès

13 février, Mardi-Gras. Les élèves peuvent venir déguisés.

4 avril: portes-ouvertes des établissements privés catholiques de 9h à 13h

23 avril: rencontre sportive maternelle

15 mai: cinéma Cycle3, 14h

18 mai: cinéma Cycle1 (9h30) et Cycle2 (14h)

Bibliothèque maternelle: 26/01; 23/02 et 13/04

**Marylin Melou**  
**Chef d'établissement**